

Géographie de la mondialisation

Géopolitique

Géographie de l'environnement

Alexandra Monot

Professeure agrégée et docteure en géographie
à l'université de Strasbourg



RÉUSSIR LE CAPES

Retrouvez tous les titres de la collection

Réussir le CAPES – Les clés de géographie

sur notre site

librairie.studyrama.com

Mise en page : Loïc Pennanéac'h

Cartographie : Carl Voyer

© Bréal, novembre 2025.

Toute reproduction même partielle interdite.

ISBN : 978-2-7495-5797-7

Sommaire

PARTIE 1

Cours

CHAPITRE 1

Géographie de la mondialisation : acteurs, territoires, maritimisation, flux 11

Les clés du chapitre 11

① Une mondialisation fondée sur des acteurs aux stratégies diverses 20

A. États et organisations internationales 22

B. Les organisations régionales à vocation économique 28

C. Les firmes transnationales (FTN) 32

② Flux et réseaux favorisent un fonctionnement réticulaire du monde 35

A. Une mondialisation actuelle fondée sur les réseaux 35

B. Les révolutions des transports et leurs effets 36

C. Les échanges au cœur de la maritimisation
de l'économie mondiale 43

D. Des mobilités croissantes dans la mondialisation 50

③ Des systèmes productifs mondialisés 60

A. Espaces et systèmes productifs de la nouvelle DIT 60

B. Mondialisation et agriculture 65

C. Mondialisation et industries 69

D. La circulation des capitaux au profit de la mondialisation 73

4 La mondialisation redéfinit les territoires du monde	76
A. Uniformisation et occidentalisation du monde ?	76
B. Les territoires dans la mondialisation	77
C. Débats et résistance dans la mondialisation	96
Exemples de sujets pour s'entraîner	105

CHAPITRE 2

Géopolitique : frontières, conflits 107

Les clés du chapitre 107

① Un monde multipolaire de plus en plus instable	112
A. Crise économique et basculement du monde	112
B. Un monde de plus en plus conflictuel	116
② Espaces de paix et espaces de guerre	123
A. Les principaux espaces de conflits dans le monde	123
B. Les nouveaux « horizons » des conflits au XXI ^e siècle	131
③ Les mutations des frontières	144
A. Des frontières toujours plus nombreuses	145
B. Les enjeux actuels des frontières	156
④ La gouvernance mondiale : crises et redéfinitions	170
A. Le rôle des organisations internationales et des questions mondiales de société	171
B. La gestion à l'échelle mondiale des conflits	174

Exemples de sujets pour s'entraîner 188

CHAPITRE 3

Géographie de l'environnement :

milieux, ressources, risques 189

Les clés du chapitre 189

① Des milieux soumis à l'Anthropocène et au changement climatique 195

A. La notion de milieu en géographie 195

B. Les milieux naturels du globe : caractéristiques et répartition ... 199

C. Les enjeux environnementaux actuels 204

② Des ressources sous pression 210

A. La notion de ressources en géographie 210

B. La question des ressources vitales 214

C. Les ressources énergétiques dans le monde 230

D. La ruée sur les minerais 245

③ Des risques croissants pour les sociétés humaines 248

A. La notion de risques en géographie 248

B. Une géographie mondiale des risques 254

C. Mais une différenciation spatiale des effets 262

Exemples de sujets pour s'entraîner 266

PARTIE 2

Méthode et entraînements

Introduction 269

ÉPREUVE 1 – Composition 269

① Méthode de la composition de géographie 269

A. L'esprit de l'épreuve 269

B. Réfléchir au sujet fourni 270

C. Réussir l'épreuve 273

② Entraînement	278
Sujet : L'océan Arctique, une nouvelle frontière ?	278
Croquis de synthèse	285
ÉPREUVE 2 – Analyse de documents	286
① Méthode de l'analyse de documents	286
A. L'esprit de l'épreuve	286
B. Réfléchir au sujet fourni	286
C. Réussir l'épreuve	288
② Entraînement	295
Sujet : Les États-Unis sont-ils encore une hyperpuissance ?	295
Bibliographie	307
Liste des abréviations utilisées dans le manuel	315

Table des cartes, des infographies et des tableaux de données

Les différents acteurs, leur définition, leur mode d'action, quelques exemples...	21
Les principaux acteurs institutionnels de la mondialisation	24
Principaux pays des 500 premières firmes transnationales en 2024	33
Schéma comparatif d'un réseau maillé et d'un réseau polarisé par un <i>hub</i>	40
Les principaux <i>hubs</i> aéroportuaires mondiaux en 2023	42
Les grandes routes maritimes et les principaux ports, points d'appui de la mondialisation	44
Les 20 premiers ports mondiaux à conteneurs en 2023	47
La façade maritime de l'Asie-Pacifique	49
Principaux pays destinataires des remises migratoires en 2024	54
Part des remises migratoires dans les PIB des États en 2024	54
Évolution du nombre de touristes et des recettes touristiques de 1990 à 2024	56
PIB par habitant moyen selon le statut de visa du pays en 2015	60
Schéma du système productif	64
Les principaux pays en recherche-développement en 2022	70
Le système productif industriel mondial	72
Le système financier mondial	75
Les data centers et les câbles, supports du cyberspace	85
Le Forum social mondial 2001-2020	99
Multipolarisation du monde et mondialisation	121
La notion de conflit	124
L'évolution du nombre et des types de conflits armés dans le monde depuis 1945	128
Les conflits armés terrestres en cours dans le monde	129
Part des religions dans le monde	132
Multiplication et diversification des cyberattaques	140
Indicateurs du Fund for Peace quant à la stabilité des États	142
La prolifération étatique au xx ^e siècle	147

Un tracé progressif des frontières dans le monde	149
Grille d'analyse des conflits frontaliers	151
Trois types principaux d'effet-frontière	154
Les frontières dans la mondialisation	158
Évolution du nombre d'attaques recensées de piraterie dans le monde ...	163
Limites juridiques des territoires maritimes	166
Les enjeux géopolitiques sur l'espace maritime mondial	168
Principales flottes de guerre en 2024	170
Le poids des « G » dans le monde	172
Un nouvel ordre mondial facteur d'instabilité ?	175
L'occupation des sols sur le globe	190
Fonctionnement systémique simplifié de l'écosphère et de l'anthroposphère	197
Des milieux anthropisés	198
Les grands climats zonaux	201
Les principaux climats du globe	203
Les conséquences du changement climatique selon les régions du monde	207
L'eau, ressource rare et convoitée	215
Quelques exemples de la disponibilité en eau dans le monde	219
Répartition annuelle des prélèvements d'eau dans le monde	220
Nourrir les hommes : un défi quantitatif et qualitatif	227
Les énergies fossiles	231
Consommation mondiale d'énergie	232
Les principaux acteurs pétroliers en 2020	234
Consommation et production d'électricité par source d'énergie en 2019 .	244
La consommation d'énergie par aire géographique en 2019	245
Typologie des aléas	250
Les effets des risques naturels	251
Typologie des facteurs de vulnérabilité	253
Villes du Pacifique situées dans un rayon de 100 km d'un volcan actif	260
Aléas naturels et vulnérabilités des sociétés dans le monde	261
Bilan comparé de deux séismes survenus en septembre 2018	263
Risques naturels et vulnérabilité au Bangladesh	265
Un exemple de répartition du temps lors de l'écrit de l'épreuve	273
Schéma de l'organisation du développement	277
L'océan Arctique, espace convoité aux frontières inachevées	285
Les États-Unis, une puissance mondiale	306

PARTIE

1

Cours

Géographie de la mondialisation : acteurs, territoires, maritimisation, flux

CHAPITRE

1

Les problématiques majeures

- Comment les espaces productifs sont-ils remodelés par la mondialisation ?
- Comment la mondialisation transforme-t-elle les pratiques (commerciales, culturelles, professionnelles, touristiques, etc.) des différents acteurs ?
- Quel est le statut du territoire local dans la mondialisation ?
- Comment s'articulent les différentes échelles géographiques dans la mondialisation ?
- En quoi la mondialisation fait-elle émerger un espace réticulaire ?
- Comment les frontières sont-elles recomposées dans la mondialisation ?
- Pourquoi et comment la mondialisation produit-elle des fronts pionniers ?
- En quoi la mondialisation favorise-t-elle la territorialisation des mers et des océans ?

Les chiffres clés

- Au total, 80 % du commerce mondial se fait entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie Pacifique.

- L'Union européenne représente 15 % du commerce mondial, et sa balance commerciale est excédentaire depuis 2012, notamment grâce aux produits agricoles et aux productions à haute valeur ajoutée.
- Le commerce mondial total se chiffre à 25 000 milliards de dollars en 2019 d'après la Banque mondiale.
- 90 % du commerce mondial transite par la voie maritime.

L'essentiel à retenir

La mondialisation est une « construction systémique totale et totalisante » (Carroué, 2007). Totale car l'emprise du capitalisme est quasi complète dans le monde, totalisante car des éléments de plus en plus variés et des ressources universelles sont intégrés à l'économie marchande (eau, énergie, génome animal, végétal et humain, etc.). La mondialisation repose en effet sur la sélection (d'espaces, d'acteurs) et, réciproquement, sur l'exclusion (d'autres espaces et d'autres acteurs). La diffusion du capitalisme est le fait de grandes puissances, et en particulier des États-Unis, qui cherchent à dominer des territoires périphériques plus ou moins intégrés, ce qui génère des conflictualités à toutes les échelles.

La mondialisation est un phénomène économique, commercial et financier, mais c'est également un phénomène culturel (modes de vie, diffusion de la connaissance et de l'information, circulation des productions culturelles...) et politique (négociations internationales à l'échelle mondiale).

Les acteurs de la mondialisation sont multiples. Les grandes entreprises, en particulier les FTN, jouent un rôle essentiel. Toutefois, cela ne doit pas masquer le fait que les États, à travers leurs politiques économiques et monétaires, mais aussi industrielles, culturelles, scientifiques, etc. sont au centre du processus, que ce soit par leurs actions propres ou par les négociations qu'ils mènent dans des cadres multilatéraux comme ceux des organisations internationales. Par ailleurs, des acteurs non institutionnels, comme les ONG, ou individuels, comme les personnalités du monde économique ou culturel, mais aussi la société civile, participent activement des processus mondialisés.

Les effets de la mondialisation sur les territoires doivent être pensés à toutes les échelles :

- à l'échelle mondiale, c'est un phénomène qui structure les échanges matériels et immatériels ;
- à l'échelle macro-régionale, la mondialisation est un facteur décisif des processus de régionalisation et d'intégration économique ;
- à l'échelle nationale, les systèmes productifs sont modifiés et réagencés pour répondre aux logiques des entreprises et aux priorités des politiques publiques ;
- à l'échelle locale, les territoires subissent des transformations au gré de l'évolution des systèmes productifs et en fonction de leur plus ou moins grande participation aux processus de la mondialisation.

Ce sont les systèmes productifs qui sont les plus directement concernés par la mondialisation, qui affecte leur organisation à toutes les échelles et leur insertion dans les circuits d'échanges. À l'échelle mondiale, on assiste à une relative spécialisation des territoires, dans la logique de la NDIT, avec des centres d'impulsion situés dans les pays des Nords et des sites de production dans les pays à bas coût de main-d'œuvre. Toutefois, les dernières années ont montré un mouvement de retour de certaines industries dans les pays les plus développés (relocalisations) pour faire face à une demande plus attentive aux conditions de production et à l'impact environnemental des produits.

Les pays émergents concentrent une part croissante de l'économie mondiale et pèsent de plus en plus dans la mondialisation par leurs FTN puissantes, par leur poids dans les négociations internationales et par l'émergence d'une classe moyenne nombreuse qui offre des marchés dynamiques.

La maritimisation de l'économie, c'est-à-dire la prédominance du transport de marchandises par voie maritime, qui s'est accompagnée d'une baisse des coûts du transport et d'une massification des flux, participe de l'organisation des systèmes productifs. Les littoraux, et en particulier les façades maritimes, sont les espaces privilégiés de la production et les grandes routes maritimes mondiales, passant par des points de passage stratégiques comme les canaux et les détroits, vecteurs primordiaux du commerce.

La place dans les programmes scolaires

La mondialisation est aujourd'hui une notion centrale dans l'enseignement de la géographie en France. Elle traverse les programmes de collège comme de lycée, sous des formes adaptées au niveau des élèves, et permet de comprendre les dynamiques contemporaines du monde en mettant en relation territoires, acteurs et réseaux. Son intégration progressive, à partir du cycle 4, témoigne de la volonté de donner aux élèves des clés pour saisir les enjeux économiques, culturels, politiques et environnementaux de la planète mondialisée. Au collège, il s'agit surtout d'éveiller la conscience des élèves à la dimension planétaire des échanges et aux inégalités qu'ils génèrent. Au lycée, l'approche devient plus analytique et problématisée : on cherche à comprendre le fonctionnement de la mondialisation, ses acteurs et ses territoires, mais aussi ses tensions et ses limites.

Au collège (cycle 4, classes de 5^e, 4^e et 3^e)

La notion de mondialisation apparaît véritablement dans les programmes de cycle 4 (2016). En **classe de 6^e**, elle est abordée indirectement à travers le thème « Habiter une métropole » (thème 1) ou encore « Habiter les littoraux » (thème 3) : les flux de marchandises et la fonction stratégique des façades maritimes amènent déjà à évoquer les échanges internationaux et les logiques globales.

En **classe de 5^e**, on insiste sur les inégalités de développement, permettant de montrer que la mondialisation n'est pas uniforme ni équitable. À ce stade, les élèves acquièrent une première capacité critique sur les effets contrastés de l'ouverture mondiale.

En **classe de 4^e**, l'entrée est plus nette : le thème « Des espaces transformés par la mondialisation » (thème 3) introduit les notions de flux, de connectivité et de maritimisation. Les élèves découvrent que les grandes villes mondiales sont à la fois moteurs et vitrines de la mondialisation (thème 1, question 2 : « Des villes inégalement connectées aux réseaux de la mondialisation »). Le rôle des mobilités humaines (migrations, tourisme, mobilités étudiantes, thème 2) est aussi étudié. Cette classe constitue ainsi un premier jalon pour comprendre la circulation planétaire des biens, des personnes et des informations.

La **classe de 3^e** consolide et approfondit cette perspective. Dans le thème « La France et l'Union européenne » (thème 3), les élèves analysent

la position de la France : son insertion dans les flux mondiaux, son rôle en Europe, la concurrence et la complémentarité de ses territoires.

Au lycée : approfondissements et analyses critiques

L'enseignement de la mondialisation prend une ampleur plus importante au **lycée**, aussi bien dans la voie générale que technologique (programmes de 2019).

En **classe de seconde générale et technologique**, le thème 1 « Sociétés et environnements : des équilibres fragiles » permet d'interroger l'impact de la mondialisation sur les territoires, notamment en matière de ressources et de durabilité. Le thème 3 « Des mobilités généralisées » développe une réflexion sur les migrations internationales, les flux touristiques, replacés dans un cadre mondial.

En **classe de première générale**, les élèves travaillent sur la métropolisation (thème 1), les espaces de production (thème 2). L'analyse insiste sur la hiérarchisation des territoires, sur la puissance différenciée des acteurs et sur les déséquilibres géographiques générés en faveur des métropoles et des littoraux.

En **classe de terminale générale**, la mondialisation sert de cadre global à l'année à plusieurs thèmes. L'étude des « mers et océans au cœur de la mondialisation » (thème 1) et des « dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation » (thème 2) amène à aborder les recompositions des puissances, l'essor de l'Asie-Pacifique, les concurrences géopolitiques et les enjeux liés aux ressources et à l'environnement. Les programmes invitent également à réfléchir aux contestations de la mondialisation : mouvements altermondialistes, protectionnisme, enjeux climatiques et sanitaires. L'objectif est de donner aux élèves des clés de compréhension pour lire l'actualité internationale et exercer leur esprit critique.

Introduction

Si le terme *globalization* apparaît dans la revue *The Economist* en avril 1959 et le terme mondialisation en avril 1964, leur banalisation ne se réalise que progressivement dans les années 1980. Durant la décennie 1980-1990, on assiste d'un côté à la prédominance intellectuelle des productions anglo-saxonnes et de l'autre au poids considérable des approches économistes déterritorialisant les réalités du monde et niant leur complexité *via* la mise en équation et modélisation du monde.

De nouveaux concepts se sont peu à peu développés :

- en 1968, Marshall McLuhan (1911-1980) publie *War and Peace in the Global Village*, traduit en français et publié en France en 1971 sous le titre de *Guerre et paix dans le village planétaire*. Cette notion de « village global » ou de « village planétaire » va pousser à penser la géopolitique puis l'économie du monde à partir d'une seule échelle, celle du monde ;
- en 1983, l'économiste américain Théodore Lewitt publie dans la *Harvard Business Review* un article intitulé *The Globalization of Markets*. Sa thèse est celle de l'universalisation rêvée d'un modèle de consommation et de production, nord-américain, notamment autour de l'entreprise mondiale ou globale qui vend partout de la même façon et qui ne s'adapte aux marchés locaux que si elle y est contrainte ;
- en 1985, Kenichi Ohmae publie un livre intitulé *Triad Power, the Coming Shape of Global Competition* (*La Triade, émergence d'une stratégie mondiale de la puissance*), mettant en avant trois pôles de puissance dans le monde. En 1990, il publie *The Borderless World, Power and Strategy in the Interlinked Economy*, (*L'entreprise sans frontière*). Il y expose l'idée d'un monde marqué par la fin de l'État-nation et par l'émergence d'une économie globale et mondiale.

C'est dans ce contexte général qu'une partie de l'école française de géographie met l'accent progressivement sur la mondialisation comme (re)découverte de l'échelle mondiale. Elle est portée en particulier par les novations introduites par la création du GIP-Reclus en 1984 à l'initiative de Roger Brunet et les travaux d'Olivier Dollfus. Par exemple, le tome 1 qui ouvre la *Géographie universelle*, œuvre collective de dix tomes publiés entre 1990 et 1996, est intitulé *Mondes Nouveaux* et organisé autour de deux parties : « le déchiffrement du Monde » et « le système Monde ».

Si dans le dictionnaire *Les mots de la géographie* dirigé par R. Brunet (1992) le mot mondialisation est encore absent, c'est **Olivier Dollfus** (1931-2005) qui définit la mondialisation comme l'ensemble des processus aboutissant à la construction d'un nouvel objet géographique, « le système-Monde », expression inventée en 1984. Il publie dix ans plus tard, en 1994, *L'espace-monde*, et seulement en 1997 un ouvrage enfin intitulé *La mondialisation*. Le monde doit ainsi être étudié pour ce qu'il est dans son ensemble et dans sa complexité. C'est un territoire approprié, identifié, nommé. Il s'agit alors de lire le monde comme un espace soumis à l'emprise d'une société mondiale. Le terme même de monde n'est pas anodin : c'est un nom propre désignant un lieu approprié. Ainsi, si la géographie générale a une approche thématique (elle étudie les effets d'un phénomène) ou théorique (elle étudie des lois de l'espace), elle n'a pas le monde pour objet (cf. *L'espace géographique* n° 1 de 1999). Or, le monde est un espace particulier à étudier en tant que tel.

C'est dans ce contexte que **Laurent Carroué** publie l'ouvrage *Géographie de la mondialisation* en 2003 chez Armand Colin qui est suivi en 2004 de *La mondialisation en débat* à la Documentation française. Il définit d'abord la mondialisation comme le processus géohistorique multiséculaire d'extension progressive de l'économie marchande puis capitaliste à l'ensemble de l'espace planétaire en proposant de distinguer trois grandes étapes (les grandes découvertes, la période de colonisation puis de décolonisation, et la mondialisation contemporaine des années 1960 à aujourd'hui) dans le cadre des jeux d'héritages braudéliens. Il définit ensuite la mondialisation contemporaine comme une construction systémique de nature à la fois géoéconomique, géopolitique et géostratégique structurant un ordre mondial et des logiques de pilotage et d'organisation. Dans cette optique, la mondialisation des années 1960 n'est pas celle des années 1980-1990 ni celle des années 2010-2020. L'un des principaux objectifs de l'ouvrage est de décortiquer les phénomènes et processus, les jeux d'acteurs – trajectoires territoriales à partir d'une idée simple : « la mondialisation, c'est d'abord du territoire ». Dans ce cadre, on peut définir un territoire comme l'objet géographique né de l'occupation, l'appropriation et la valorisation d'une portion d'espace par un État, une société ou un groupe humain, dans des rapports géopolitiques, géoéconomiques et culturels/religieux complexes à l'espace considéré.

De son côté, **Christian Grataloup** s'intéresse à la géohistoire de la mondialisation et aux représentations que l'on se fait du monde (*L'invention des continents*, 1996). En choisissant une lecture systémique, Grataloup impose des logiques centre/périphéries qui ne s'expriment pas dans des cercles concentriques. Il propose de voir le monde comme un système, ce qui impose aussi de penser qu'il y a des oppositions à ce système (des États autarciques par exemple) et de réfléchir la mondialisation comme un ensemble d'étapes qui l'ont progressivement élargie des rives de la mer Méditerranée à l'ensemble du globe en 2 000 ans.

Cinq **étapes historiques** principales peuvent finalement être identifiées selon les travaux des géographes Laurent Carroué et Christian Grataloup, dont quatre correspondent à des mondialisations :

- **une première phase de mondialisation des grandes découvertes au début du XIX^e siècle** : cette période est marquée par le développement du capitalisme marchand en Europe et l'ouverture de l'espace circumplanétaire par les grandes découvertes et le lancement de la colonisation. Cette première mondialisation moderne s'effectue par un déplacement progressif du centre de gravité des rivages méditerranéens (Espagne, Portugal, cités italiennes) vers l'Europe du Nord-Ouest puis le Royaume-Uni, à la tête du seul vrai empire territorial planétaire au XIX^e siècle. Le monde se hiérarchise alors entre pays colonisateurs européens et pays colonisés (le reste du monde, mais avec encore de nombreux espaces à découvrir à l'intérieur des continents, la colonisation s'effectuant essentiellement par les côtes) ;
- **une deuxième phase de mondialisation de 1840 à 1914** : les révolutions industrielles assurent aux puissances européennes nord occidentales la suprématie économique, technologique et militaire à l'origine de vastes empires coloniaux (essentiellement britannique, français, hollandais, portugais, belge et espagnol). Le libre-échange se met en place entre les pays européens. Mais l'Europe impose aussi la première division internationale du travail (DIT) à l'échelle mondiale : les périphéries colonisées produisent les matières premières transformées par les métropoles européennes. Le commerce mondial est tenu par le monopole européen (système de l'Exclusif dans l'empire français). Certaines caractéristiques de la mondialisation actuelle se mettent en place : le rôle stratégique des innovations, la révolution des transports qui accélère la circulation des

informations, des hommes et des marchandises, la puissance des acteurs privés, et l'intervention déterminante des États ;

- **de 1914 à 1970** : il s'agit d'une période de retrait de la mondialisation suite aux deux guerres mondiales puis à la guerre froide qui provoque une crise structurelle et des tâtonnements consécutifs aux bouleversements des équilibres internationaux (les États-Unis s'imposent comme puissance mais l'URSS s'affirme en opposition au modèle capitaliste, ce qui crée une bipolarisation du monde, puis la décolonisation entraîne l'émergence du Tiers-Monde qui ne veut s'aligner ni sur le bloc occidental, ni sur le bloc soviétique). La mondialisation libérale doit faire face à des contre-modèles de développement économique ;
- **une troisième phase de mondialisation des années 1970 à 1991** : l'économie mondiale voit la fusion des économies en un système économique mondialisé aux interdépendances toujours plus étroites mais profondément asymétriques. La mobilité géographique croissante des investissements directs à l'étranger, des marchandises, des hommes et des Flux d'informations sont au cœur de cette mondialisation ;
- **une quatrième phase de mondialisation depuis les années 1990** : poursuite de la 3^e mondialisation mais la nouveauté réside dans la mobilité et l'hégémonie sans précédent du capital financier dans l'économie mondialisée. Par exemple, entre 1990 et 2000, la capitalisation boursière mondiale grimpe de 41 à 114 % du PIB mondial. La nouvelle division internationale du travail (NDIT) s'effectue au profit des nouveaux pays industrialisés asiatiques, parfois à partir de « *hollow companies* » (firmes qui n'ont plus qu'un siège social dans leur pays d'origine, tous les autres éléments étant délocalisés dans différents pays : conception, marketing, production, services après-vente, etc.).

La mondialisation, telle que définit précédemment, débouche sur une **organisation spatiale du monde**, hiérarchisée et inégale entre pays dominants, périphéries intégrées et marges exclues selon un système centre/périphéries (Alain Reynaud, 1981) devenu classique, mais pas unique, dans la réflexion géographique. La mondialisation, comme processus par lequel émerge une échelle mondiale pertinente pour penser les phénomènes et les processus, se traduit par d'importantes mutations des comportements des acteurs, de la répartition spatiale des activités et des pratiques qui s'inscrivent désormais dans un système complexe de flux

matériels et immatériels circulant à l'échelle mondiale. Dans le même temps, la localisation des activités, l'identité associée aux territoires et les spécificités culturelles restent des thèmes prégnants. En effet, le développement de la mondialisation, s'il contribue à diffuser certains produits et pratiques, n'abolit en rien les différences entre espaces, s'appuyant au contraire sur des lieux, des nœuds importants par leur localisation ou leurs activités et même sur les différences entre espaces et entre acteurs pour diffuser, en les modifiant, des produits et des pratiques.

Mais la mondialisation est un phénomène hautement contradictoire. Elle comporte, par exemple, des aspects scientifiques, culturels, technologiques, communicationnels qui sont, potentiellement des bienfaits pour toute l'humanité et qui ont bouleversé, d'une manière ou d'une autre, les modes de vie de centaines de millions de personnes en quelques décennies. Pourtant, ces progrès sont souvent dans les mains des puissances des Nords ou des pays émergents, situation qui est perçue par certains comme une position dominante abusive.

1 Une mondialisation fondée sur des acteurs aux stratégies diverses

Il est difficile d'établir une liste exhaustive des acteurs de la mondialisation, tant le processus envisagé est englobant et tant chaque individu, parce qu'il est un être social qui interagit avec les autres, utilise à plus ou moins grande échelle et avec plus ou moins de conscience les processus mondialisés. De plus, les acteurs ne peuvent se cantonner aux catégories d'une typologie, car nombre d'entre eux relèvent de plusieurs catégories : un dirigeant d'une organisation internationale est aussi un homme politique, un touriste, un citoyen, peut-être un sportif ou un artiste, etc. Néanmoins, dégager quelques grands acteurs de la mondialisation permet de mettre en avant les processus sur lesquels ils s'appuient et la manière dont ils sont intégrés à la mondialisation et y contribuent.

Les différents acteurs, leur définition, leur mode d'action, quelques exemples...

	Acteurs de la mondialisation	Fonction/action	Exemples
Acteurs collectifs organisés	Organisations régionales	Regroupements géographiques d'échelle continentale ou sous-continentale Mise en commun d'intérêts politiques et économiques dans un système mondialisé	ACEUM, MERCOSUR, ASEAN, Union européenne, CEDEAO, etc.
	Organisations internationales	Garantes de la communication entre les États Imposent et garantissent des règles internationales fondées sur le libéralisme et le libre-échange	ONU, OMC, OMS, FM, etc.
	ONG	Organisations théoriquement indépendantes des États Action sur des thèmes précis	Médecins sans frontière, Action contre la faim, WWF, etc.
	Grandes entreprises	Fonctionnent selon des logiques multinationales Leurs actions sont à la fois ancrées dans les circuits mondialisés et à l'origine de ces circuits	Apple, Coca-Cola, McDonald's, Vinci, Total, etc.
« Actants »	Marchés	Lieux d'échanges des produits mondialisés Imposent des règles et font les cours des produits	Marchés financiers de New York, Londres, Paris, Tokyo, Marchés à terme, Chicago Board of Trade, etc.
	Religions	Témoins du phénomène de la mondialisation Vecteurs culturels et spirituels	Christianisme, Islam, Évangélisme, etc. Journées mondiales de la jeunesse, La Mecque, pèlerinages, etc.
	Sports	Événements largement mondialisés Paradoxe de la préférence nationale, voire locale Vecteur de valeurs internationales	Jeux olympiques, Coupes du monde, etc.

	Acteurs de la mondialisation	Fonction/action	Exemples
Acteurs individuels	Hommes d'affaires	Incarnations de la mondialisation économique par leurs comportements hypermobiles Représentants des stratégies de leurs entreprises Icônes mondialement connues	Steve Jobs, Bill Gates, Tata, Mittal, etc.
	Hommes politiques	Représentation d'un territoire donné devant les autres acteurs Icône politique dans certains cas	Barack Obama, Martin Luther King, Gandhi, Nelson Mandela, Che Guevara, etc.
	Artistes	Vecteurs et acteurs de la culture populaire S'appuient sur l'ensemble des médias pour la diffusion de leurs œuvres	Michael Jackson, Marilyn Monroe, Johnny Halliday, etc.
	« Nomades »	Empruntent les voies de la mondialisation Participent des flux mondialisés	Voyageurs, migrants, touristes, etc.

D'après É. Libourel, in Monot A. (dir.), *Histoire, Géographie et Géopolitique du monde contemporain*, Bréal, coll. « Les Prépas ECG », 2022, p. 382-383.

A. États et organisations internationales

Les principales **institutions à vocation économique et financière** (OIT, CNUCED, FMI, Banque mondiale) relèvent du domaine d'action de l'Organisation des Nations unies. Mais leur rôle est remis en cause par l'émergence des instances de coopération internationale créées en parallèle (OMC, G7, OCDE, Forum économique mondial, etc.), par l'émergence d'une société civile internationale (*cf.* altermondialisme), par la puissance des firmes transnationales (*cf. infra*) et, enfin, par l'affirmation sur la scène internationale des pays émergents. « Les Organisations internationales sont régies par les principes libéraux de l'économie de marché. Elles apparaissent comme les garantes d'une coopération interétatique dans quelques domaines principaux comme l'alimentation, la santé et le commerce » (Libourel, 2022).

L'**ONU** est composée de 16 agences opérationnelles dont les plus connues sont l'Unesco (patrimoine mondial), l'Unicef (protection de l'enfance et aide à l'éducation), l'OIT (travail), l'OMS (santé), la FAO (alimentation et

agriculture), le PNUD (développement), le HCR (réfugiés et déplacés) et la CNUCED (insertion des pays en développement dans le commerce international et l'économie mondiale). Ces agences agissent séparément, sans vision commune ni coordination, elles n'ont qu'un rôle consultatif – même si elles interviennent parfois sur le terrain (cas du HCR, de la FAO ou de l'UNESCO) –, elles manquent de financement et leurs moyens sont bien souvent investis dans une bureaucratie pléthorique. Son budget donne un moyen de pression aux grandes puissances, car il dépend des contributions de chaque État, qui sont proportionnelles au poids économique de ces pays dans le monde : c'est l'un des facteurs d'explication d'une forme de paralysie de l'ONU face aux conflits apparus depuis les années 2010.

Le **FMI** et la **Banque mondiale** (créés en 1944 pour encadrer le système de Bretton Woods) définissent le cadre général de la mondialisation économique en favorisant le libéralisme. À cet effet, ils instaurent des cadres juridiques, commerciaux et financiers tant nationaux qu'internationaux, et conditionnent leurs interventions (Asie en 1997, Russie en 1998, Argentine en 2001, Grèce en 2011) à des mesures libérales (ouverture financière et commerciale, réduction des dépenses étatiques). Mais ils sont accusés d'être sous la coupe des grandes puissances (qui en sont les principaux financeurs), de renforcer la dépendance économique des pays du Sud, et de favoriser les inégalités sociales et par là l'instabilité politique dans un certain nombre de pays.

L'**OMC** est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles commerciales entre les pays. Au cœur de l'Organisation se trouvent les accords de l'OMC, négociés et signés par la majeure partie des puissances commerciales du monde et ratifiés par leurs parlements. Ce sont les règles juridiques fondamentales d'organisation des échanges à l'échelle mondiale. C'est à la fois une organisation qui tente de régler les problèmes à l'échelle du monde et un lieu de rencontre des gouvernements des États. Toutes les décisions de l'OMC sont obtenues par consensus et négociations. La tendance libérale de l'OMC, influencée par l'école de Chicago (Friedmann et Williamson), et le poids des lobbies expliquent la réticence de certains pays à y adhérer, même si les accords proposent parfois des dispositions spéciales tenant compte de la situation des PED. Cependant, la majorité des accords profitent aux pays les plus puissants. Il arrive cependant que les pays du Sud obtiennent gain de cause à l'OMC : accords sur le sucre en 2002, accords multifibres en 2005. Ainsi, il est reproché à l'OMC de promouvoir

le commerce international par la déréglementation et la dérégulation au détriment du respect des droits humains, sanitaires, environnementaux ou culturels. Elle est en outre accusée de déborder de son cadre et d'étendre ses logiques marchandes à de nouveaux secteurs : les services, l'éducation, la santé et la culture. Tous ces organismes sont confrontés à une crise de légitimité et à la montée en puissance des ONG (Organisations non gouvernementales) et de l'altermondialisme.

Les principaux acteurs institutionnels de la mondialisation

Nom	Création Localisation	Pays membres	Rôle
Organisation internationale du travail (OIT)	1919 Genève (Suisse)	187	– Promouvoir la justice sociale – Améliorer les conditions de travail par le respect des droits de l'homme – Produire des normes internationales du travail
Banque mondiale	1944 Washington (États-Unis)	189 173 185 182 155	Groupe de cinq institutions : – Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) : prêts aux pays pauvres – Association internationale de développement (IDA) : prêts sans intérêt aux PMA – Société financière internationale (IFC) : prêts aux investisseurs privés dans les PED – Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) : garanties aux investisseurs dans les PED – Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI)
Fonds monétaire international (FMI)	1944 Washington (États-Unis)	191	– Encourager les coopérations monétaires – Veiller à la stabilité financière (surveillance et conseils) – Faire reculer la pauvreté

Nom	Création Localisation	Pays membres	Rôle
Organisation des Nations unies (ONU)	1945 New York (États-Unis)	193	Quatre missions : – Paix et sécurité, – Développement – Droits de l’homme – Action humanitaire
Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO)	1945 Rome (Italie)	194	– Favoriser le développement agricole – Assister les pays en difficulté alimentaire
Unicef	1946 Paris (France)	191	– Aide humanitaire – Programme d’aide à l’éducation et aux droits des enfants
Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)	1960 Paris (France)	38	– Organe d’échange et de réflexion sur l’économie mondiale – Lieu de négociation et de décision entre pays membres – Normes et recommandations pour l’OMC
Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)	1964 Genève (Suisse)	195	Intégrer les PED à l’économie mondiale
Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)	1965 New York (États-Unis)	193	– Fournir une assistance technique aux PED – Favoriser des coopérations économiques entre pays du Sud
Forum économique mondial (FME)	1971 Davos (Suisse)	1 000 entreprises	Faciliter la libéralisation économique
G7	1975	7	– Coalition des plus grandes puissances mondiales – Accords sur des règles macroéconomiques communes

Nom	Création Localisation	Pays membres	Rôle
Organisation mondiale du commerce (OMC)	1995 Genève (Suisse)	162	– Libéraliser le commerce mondial des biens et des services – Organiser les accords multilatéraux – Régler les conflits commerciaux
G20	1999 Lieu des sommets et présidence tournante annuelle	19 pays + Union européenne + Union africaine	Concertation internationale des PDEM et émergents, à but principalement économique et financier

A. Monot, 2025.

Néanmoins, les **États** demeurent la maille politique principale de la mondialisation à l'échelle mondiale. « Ils correspondent à des entités souveraines sur un territoire donné et borné sur lequel ils exercent leurs compétences et dont ils garantissent une certaine unité politique, même si la maille étatique ne parvient pas toujours à rendre compte de l'intégralité de son territoire voire est parfois mise à mal par des conflits intérieurs. Il ne reste pas moins que l'État est l'unité de base pour penser l'organisation du monde, du planisphère politique aux relations internationales. Ayant des prérogatives en matière de politique intérieure, il est réputé représenter efficacement les intérêts de l'ensemble de sa population et de son territoire sur la scène internationale. En effet, l'État agit sur la scène internationale, c'est-à-dire qu'il est en interaction permanente avec d'autres États avec lesquels il est amené à négocier et à entretenir des relations d'échanges permanentes, tant matérielles qu'immatérielles, commerciales et politiques. C'est entre les États que s'expriment les principaux rapports de force, et c'est également à la maille étatique que l'on exprime le plus souvent les données liées à la mondialisation que sont par exemple les chiffres des importations, des exportations, des flux de capitaux ou de personnes...

Sur le plan des relations internationales, les États sont des forces géopolitiques de premier plan : ils organisent les rapports à l'échelle mondiale et jouent sur les réseaux de la mondialisation et les circuits économiques pour affirmer leur puissance. Les exemples historiques montrant comment un État atteint une influence politique, économique

et culturelle mondiale ne manquent pas. Durant la guerre froide, l'opposition entre les États-Unis et l'URSS a donné à chacun des deux pays un rôle moteur de *leader* d'un « bloc » du monde bipolaire. L'affrontement entre les deux partis n'est pas uniquement politique : il se traduit également par une concurrence en matière culturelle, scientifique et bien entendu économique, qui se matérialise par la diffusion de biens de consommation et de productions culturelles américains dans l'ensemble de l'Europe occidentale pour pallier le risque de basculement de ces pays dans le bloc de l'Est. C'est notamment ainsi que les produits américains, mais aussi les films et les valeurs politiques, se sont largement diffusés. La dimension économique et commerciale reste l'un des fondements majeurs de la puissance des États et règle en partie leurs rapports de force, si bien que l'on peut parler de « guerre économique » lorsque des intérêts divergents ou la quête de nouveaux marchés opposent des États au point de crispier leurs relations » (Libourel, 2022). C'est aujourd'hui devenu la principale modalité de la confrontation entre les grandes puissances.

Dans le domaine économique, les États sont une force de proposition et de blocage qui influe sur la mondialisation en en freinant les processus ou en les accélérant. Deux attitudes principales sont généralement distinguées :

- la première consiste en une **politique protectionniste** qui tente de préserver le marché intérieur d'un État de l'importation de produits étrangers en mettant en place notamment des taxes douanières plus élevées ou des normes (comme la norme CE de l'Union européenne). Cette politique est censée favoriser la production nationale au détriment des importations ;
- à l'inverse, la seconde option est le **libre-échange**, garanti et encadré à l'échelle mondiale par l'OMC. « Cette politique vise à abaisser au maximum les barrières douanières et à appliquer la réciprocité en matière de douane afin que chaque pays ou région puisse commercer librement dans le monde entier sans autre limite que sa compétitivité dans un contexte de forte concurrence. C'est sur ce principe que s'appuie la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo » (Libourel, 2022).

Enfin, certains États (les plus grands) sont en capacité, par leurs politiques économiques et commerciales, de bouleverser les systèmes productifs et les équilibres des marchés à l'échelle mondiale. C'est le cas de la Chine, qui investit en Afrique et en Amérique latine pour acheter des terres ou des mines et assurer ainsi une production de ressources

nécessaires à l'économie chinoise en croissance. Cela bouleverse les économies locales des pays africains et latino-américains, mais aussi les flux de denrées agroalimentaires, de minerais et d'hydrocarbures à l'échelle mondiale. Si les rapports bilatéraux entre États existent bel et bien, ils sont le plus souvent supplantés, notamment en matière commerciale et économique, par des négociations multilatérales au sein d'organisations régionales qui actent le principe d'un fonctionnement mondialisé de l'économie. Dans ces rapports multilatéraux, le cadre de l'État est rapidement dépassé par la participation à des institutions supra-étatiques.

B. Les organisations régionales à vocation économique

Les organismes supranationaux et les États ne répondant plus aux nécessités du nouvel ordre mondial qui transparaît depuis le début des années 2000, la solution réside-t-elle, à une échelle inférieure, dans les associations régionales ? « L'évolution des relations internationales depuis l'après-Seconde Guerre mondiale va dans le sens d'une libéralisation croissante de l'économie et d'un abaissement généralisé des barrières douanières entre les États. C'est ce principe qui guide à la fois le processus de régionalisation du monde. En effet, les États, en particulier dans la seconde moitié du XX^e siècle, se sont regroupés en ensembles régionaux créés en général autour de la défense d'intérêts économiques communs dans un contexte de plus en plus mondialisé, étant entendu que les États ont individuellement des poids trop inégaux dans les échanges pour défendre de manière satisfaisante leurs intérêts propres » (Libourel, 2022). Ces associations d'États géographiquement proches et économiquement et culturellement liés apparaissent de plus en plus comme l'une des solutions, comme semble l'attester leur multiplication. Elles procèdent d'une dynamique de **régionalisation**, structurent des « régions », c'est-à-dire des ensembles de pays, généralement sur une base continentale, autour d'accords de libre-échange essentiellement et s'inscrivent dans la mondialisation sans la remettre en cause. Néanmoins, nombre d'entre elles n'ont qu'un rôle limité et beaucoup d'organisations africaines ne sont en fait que des coquilles vides. On compte en 2023 environ 306 accords régionaux dans le monde, mais avec des degrés variables d'intégration, qui concentrent 45 % du commerce mondial qui est ainsi surtout intracontinental.

Le degré d'ouverture interne des organisations régionales diffère, selon une terminologie précise, en cinq niveaux croissants d'intégration :

- une **zone de libre-échange** est l'option commerciale de base. L'idée est de faciliter les échanges entre les pays en éliminant les droits de douane sur la plupart des biens, mais sans fixer de tarifs douaniers communs aux frontières extérieures (contrairement à l'union douanière). Les accords de libre-échange ne prévoient pas non plus la levée des contrôles réglementaires sur les marchandises à l'entrée dans la zone ;
- une **union douanière** suppose de supprimer les droits de douane à l'intérieur de l'union (libre circulation des marchandises) et de respecter les tarifs douaniers communs fixés par l'organisation vis-à-vis des pays tiers. Le Mercosur est actuellement la principale union douanière dans le monde ;
- un **marché commun** porte sur la libre circulation des biens (comme pour l'union douanière), des services, des capitaux et des personnes en son sein ;
- une **union économique** est un marché commun (libre circulation des personnes, des biens et services et des capitaux) doublé d'une harmonisation des politiques économiques ;
- une **intégration économique** est la forme la plus élaborée que peut prendre un accord commercial régional : c'est un marché unique doublé de l'unification des politiques économiques et sociales. L'Union européenne en est l'exemple le plus abouti.

Le régionalisme à l'œuvre n'implique pas non plus forcément un fort niveau d'institutionnalisation. Si l'Union européenne a établi des institutions et des règlements supranationaux, l'ACEUM (accord Canada–États-Unis–Mexique, signé le 30 novembre 2018, remplaçant l'accord de libre-échange nord-américain qui était entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994) repose sur des bases plus souples et informelles, essentiellement par des accords bilatéraux entre les trois pays, et donc sur le maintien des prérogatives de chaque État au sein de ses frontières.

En effet, dans ces accords d'intégration régionale « la dimension économique prime sur la dimension politique : il s'agit de favoriser les échanges. L'Union européenne est considérée comme un modèle, le plus achevé, de régionalisation, parce qu'elle combine zone de libre-échange et de libre-circulation, union douanière et intégration politique relativement aboutie.

En effet, si l'objectif de la création de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) en 1951, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, était de rendre impossible un nouveau conflit franco-allemand, c'est bien sur le terrain économique et industriel que l'accord est établi. Il en va de même pour la plupart des Organisations régionales. Elle a inspiré un certain nombre de zones d'intégration régionales comme le Mercosur en Amérique latine et aujourd'hui plusieurs projets africains. Toutefois, la dimension purement économique prime dans la plupart des processus de régionalisation, comme pour l'ACEUM (accord Canada-États-Unis-Mexique), qui se substitue en 2018 à l'ALENA (accord de libre-échange nord-américain, NAFTA en anglais), créée en 1994, comme une organisation à vocation commerciale dans un premier temps, garantissant l'abaissement des barrières douanières entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, de sorte que les produits manufacturés mexicains peuvent accéder au marché américain, mais que les produits à haute valeur ajoutée des États-Unis peuvent également entrer sur le marché des pays voisins sans taxe. Ainsi, même dans le cas d'une association régionale, le libre-échange est souvent à l'avantage essentiellement d'une partie des membres » (Libourel, 2022).

Le rôle et le nombre des Organisations régionales n'ont cessé de croître depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale donnant naissance à des régions économiques continentales. Cette continentalisation de l'économie n'est pas en contradiction avec la mondialisation, dans la mesure où « au sein de la mondialisation, les grands pôles d'attraction et la proximité géographique, culturelle et géopolitique gardent toute leur pertinence : plus de la moitié du commerce mondial s'effectue à l'intérieur de chaque continent et la grande majorité des transnationales organisent leurs activités mondiales à partir d'un découpage continental du monde » (Carroué, 2007). Certaines organisations (APEC, OCDE, OPEP) transcendent les logiques souvent régionales en réunissant des États de continents différents. Réponse stratégique et fonctionnelle à la mondialisation, la continentalisation des économies laisse cependant apparaître des situations très diverses.

La plupart des organisations régionales ont désormais une représentation en tant que telles auprès des organisations internationales et des groupes de décision mondiaux comme l'Union européenne et l'Union africaine au sein du G20. À l'image de l'ASEAN, qui tient un sommet annuel avec des pays invités, elles peuvent même se transformer en forums

économiques et politiques d'ampleur mondiale. « À l'échelle mondiale, ces organisations constituent un pavage qui couvre désormais la quasi-intégralité du planisphère. Elles ont acquis une importance très forte qui dépasse largement les échanges commerciaux régionaux : de plus en plus, elles sont garantes d'un certain ordre politique, ce qui leur donne un poids significatif dans les conflits régionaux, et représentantes des intérêts économiques et politiques d'une région auprès des organisations internationales » (Libourel, 2022). Au total, rares sont les États qui n'appartiennent à aucune organisation économique régionale. On peut ainsi noter le cas de Cuba (pourtant membre de l'OMC depuis 2005), dont l'isolement économique s'explique du fait de sa relation conflictuelle avec les États-Unis.

Des accords intercontinentaux, de plus en plus fréquents mais souvent concurrents, se développent également, comme celui entre l'Union européenne et le Mercosur signé le 6 décembre 2024. Ils accentuent l'abaissement des barrières douanières, mais traduisent également l'affirmation des puissances mondiales. « C'est le cas des deux accords centrés sur le Pacifique que sont le TPP (*Trans-Pacific Partnership*) et le RCEP (*Regional Comprehensive Economic Partnership*). Le TPP est créé en 2002 avec pour but d'abaisser les barrières douanières entre États situés des deux côtés du Pacifique (Chili, Singapour, Nouvelle-Zélande, Brunei, puis Vietnam, Australie, Pérou, Malaisie). En 2012, le Canada, le Mexique et le Japon s'y associent. À partir de 2008, les États-Unis négocient un partenariat avec les pays du TPP, ce qui aboutit à l'accord d'Atlanta en octobre 2015, avant que Donald Trump ne qualifie cet accord de « viol ». Le RECP est quant à lui un accord entre les pays de l'ASEAN et cinq partenaires : la Chine, la Corée du Sud, le Japon, l'Inde, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les négociations du RCEP comprennent le commerce des marchandises, le commerce des services, l'investissement, la coopération économique et technique, la propriété intellectuelle, la concurrence... Ces deux partenariats sont en partie concurrents, le second devenant un instrument de la puissance internationale de la Chine » (Libourel, 2022).

Un dernier constat peut être fait, celui du rapport très différent de ces organisations à la mondialisation. Il serait en effet faux de croire que toutes les organisations économiques régionales ont été créées pour servir de moteur à la mondialisation. Ainsi, dans l'Amérique latine des années 1960, l'intégration régionale s'est inscrite dans une logique de développement autocentré (moins de dépendance envers l'extérieur et en particulier

les États-Unis). L'initiative de Chiang Mai (2000) adoptée par dix pays de l'ASEAN, le Japon, la Chine et la Corée du Sud a pour but de protéger les États signataires d'une nouvelle crise financière. Le plus souvent cependant, l'intégration régionale est vue comme un moteur de la mondialisation (ACEUM, UE, SACU, etc.).

C. Les firmes transnationales (FTN)

L'ouverture commerciale, la libéralisation financière, la grande mobilité du capital ont permis la mondialisation des plus grandes firmes occidentales. Mais depuis les années 2000, la montée en puissance des entreprises géantes des pays en développement est spectaculaire, d'où une redistribution mondiale des cartes. Ces firmes, acteurs majeurs de la mondialisation, travaillent avec des capitaux de diverses provenances, dans des pays différents, avec des stratégies de marché et de production qui reposent sur des réseaux extensifs, rapides et interconnectés. Elles sont donc directement appuyées sur ce qui fait l'économie mondialisée, qu'elles génèrent, et elles se livrent une concurrence féroce.

Les entreprises transnationales exercent leurs activités dans plusieurs pays : leurs activités de recherche et leur siège social (lieu de prise des décisions stratégiques) restent souvent implantés dans leur pays d'origine, alors que leurs activités de fabrication et de vente se répartissent sur plusieurs États *via* des filiales. Les choix de localisation (et de délocalisation) des firmes contribuent à mettre en place de véritables entreprises-réseau à l'échelle mondiale en favorisant une nouvelle division internationale du travail. On parle de firmes globales. Elles s'appuient sur un puissant secteur financier. Le rôle croissant des actionnaires (investisseurs institutionnels, fonds de pension, compagnies d'assurances) pèse de plus en plus sur leurs choix stratégiques. « Ces entreprises travaillent en général dans une perspective d'extension de leur marché tout en faisant jouer les avantages comparatifs de différents pays pour la production des pièces ou des denrées qui peuvent être assemblées ou transformées en un endroit tiers. À titre d'exemple, on peut citer l'entreprise IKEA qui, bien que suédoise, fait produire ses meubles et objets de décoration à travers le monde entier, ne se cachant pas de chercher les coûts de production les plus bas possibles tout en garantissant une qualité élevée. C'est ainsi que de nombreuses usines sont encore situées en Europe, notamment à l'est, mais qu'une part